

Pour imposer l'immigration dans nos campagnes, ils harcèlent judiciairement les opposants

écrit par Pierre Cassen et Christine Tassin | 16 juin 2023





COMMUNIQUE DE RESISTANCE REPUBLICAINE ET DE RIPOSTE LAIQUE

Pour imposer l'immigration dans nos campagnes, ils harcèlent judiciairement les opposants

C'est sans surprise que nous voyons se mettre en oeuvre un véritable harcèlement judiciaire contre ceux qui ont osé s'opposer à ce que Macron a appelé, devant ses préfets, le 17 septembre dernier, « *la transition démographique* » de nos campagnes, soit le Grand Remplacement des familles françaises traditionnelles par des migrants, souvent musulmans et africains.

A Callac, 14 plaintes ont été déposées par la municipalité et ses alliés, dont de nombreuses par l'adjointe pro-migrants Laure-Line Inderbitzin, qui vient d'être débarquée.

Suite à cela, Bernard Germain, Pierre Cassen, Catherine Blein, Danielle Le Men et des militants des Amis de Callac et des environs ont été interrogés par la gendarmerie, quand les auteurs gauchistes de violences contre les forces de l'ordre n'ont fait l'objet d'aucune poursuite.

A Beyssenac, Philippe Ponge, un des animateurs du combat local contre l'implantation d'un Cada, a subi trois plaintes, heureusement classées sans suite, par le maire, qui, pourtant, affirmait publiquement s'opposer au projet.

Bernard Germain, porte-parole de la **Coordination Partout Callac**, est poursuivi par une journaliste de France 3 Bretagne, Carole Collinet-Appéré, soutenue par sa direction, pour avoir décortiqué un article à charge contre sa personne, et montré combien il était partisan et mensonger.

Bernard Germain et Christine Tasin, présidente de **Résistance républicaine**, sont poursuivis par le journal Le Poher et son directeur, Erwan Chartier, qui leur reprochent d'avoir répondu, arguments à l'appui, à un article ordurier de l'hebdomadaire contre les animateurs du combat de Callac. Le journaliste réclame 25.000 euros de dommages et intérêts.

Danielle Le Men, présidente des **Amis de Callac et des environs**, subit à son tour une plainte de la part de Sylvie Lagrue, immigrationniste notoire de Callac, qui lui reproche des propos qu'elle aurait tenus lors d'un rassemblement à Saint-Brevin. Elle a subi, lors d'un interrogatoire, des prises d'empreintes digitales humiliantes, comme si elle était une délinquante.

Différentes sections de la LDH multiplient les plaintes contre les auteurs de tracts, à **Belâbre, Saint-Brevin, Beyssenac** et **Corlay**, pour leur imposer le silence.

Le **Collectif de la Préservation de la Pierre Attelée de Saint-Brevin** est à son tour poursuivi par le nouveau maire, Dorothee Pacaud, pour avoir simplement écrit : « *quelle*

femme normalement constituée peut installer un centre pour migrants à côté d'une école ? » Selon l'édile, qui annonce, malgré le drame d'Annecy, la poursuite du projet, cela serait insultant et injurieux à son encontre.

Le constat est partout le même. **Minoritaires sur le terrain, les immigrationnistes, qu'ils soient élus, journalistes ou associatifs, essaient de faire taire les opposants en multipliant les démarches judiciaires à leur encontre.** Ils savent que la plupart du temps, ceux-ci n'ont pas les moyens d'y faire face financièrement, tandis que les plaignants n'ont aucun problème, puisque disposant des structures de l'Etat, de leur journal et des subventions associatives pour y faire face.

Seuls ceux qui se battront pourront gagner, et **après Callac, une deuxième victoire a été enregistrée, à Réalmont,** dans le Tarn, où le préfet a dû reculer devant la mobilisation de la population, soutenue par son maire.

Nous appelons tous ceux qui refusent l'invasion de leurs villages par des nouveaux venus qui n'ont rien à faire en France à ne pas se laisser intimider, et à continuer le combat pour que nos villes restent nos villes, nos régions restent nos régions, et la France reste la France.

Fait à Paris, le 16 juin 2023

Christine Tasin, présidente de Résistance républicaine

Pierre Cassen, porte-parole de Riposte Laïque